

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS 60 ANS ET +

JEUDI 30 MAI 2024 AU GOLF DE ST MALO GOLF RESORT

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours.

Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne.

PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Conditions de participation :

Se référer au règlement général spécifique des épreuves fédérales par équipes du vade-mecum fédéral de l'année en cours.

Pour les équipiers : ouvert aux joueurs ayant 60 ans ou plus la veille de l'épreuve et ayant un index inférieur ou égal à 21.4 à la date limite d'inscription des Clubs.

FORME DE JEU

Un seul tour : 4 joueurs / stroke play / 18 trous - Les 3 meilleurs scores "Bruts" sont retenus.

Marques de départ : repères jaunes

Classement : par addition des 3 meilleurs scores. Toute équipe ayant déclaré forfait sera classée en dernière position.

Départage : par comparaison des cartes non retenues, puis si besoin des meilleures cartes, puis des secondes meilleures cartes, etc. (cf. § 9-2 du Règlement spécifique de la Ligue).

Suivant le nombre de clubs participants : 2 divisions pourraient être créées en 2025, la répartition dans les divisions se faisant à partir du classement 2024.

DEPARTS ET ORDRE DE JEU

Le tirage des départs est fait dans l'ordre des résultats de l'année précédente. Les clubs engagés n'ayant pas participé à l'épreuve de l'année précédente sont placés à la suite.

Ordre de jeu : Les joueurs portés sur la fiche de composition d'équipe pourront jouer dans un ordre quelconque (défini par leur capitaine d'équipe) en se présentant aux départs prévus pour leur équipe.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement du Championnat de Bretagne par équipes serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les impératifs suivants devront être respectés :

Si le tour n'a pas pu être achevé le classement se fera sur la base des seules vagues rentrées ou de la seule vague rentrée. Si aucune vague ne peut être prise en compte, l'épreuve est annulée.

Note : Il n'y a pas de mise à l'écart du plus mauvais score de chaque équipe dans un tour inachevé qui compte pour le classement (tous les scores des vagues ayant terminé ce tour inachevé sont pris en compte).

ENGAGEMENT

MODALITES des INSCRIPTIONS

L'inscription se fait en 3 étapes :

1. Le Club est inscrit sur Liste d'attente et peut préinscrire les joueurs de son équipe.
2. La Ligue validera l'inscription du Club uniquement à la réception du paiement (par chèque ou virement à la Ligue) 15 jours pleins avant le 1^{er} jour de l'épreuve.
3. Le Club doit inscrire ses joueurs 7 jours pleins avant le 1^{er} jour de l'épreuve.

Pour votre équipe, n'oubliez pas de préciser le nom et les coordonnées du Capitaine de l'équipe. Attention, si le Capitaine est un joueur de l'équipe, vous devez l'enregistrer 2 fois (dans la liste des équipiers et dans la rubrique Capitaine).

Droits d'engagement : 120 Euros.

Rappel : le nombre maximum d'équipiers pouvant être inscrits est égal au double du nombre d'équipiers qui joueront en strokeplay.

REMISE DES PRIX

30 minutes environ après la fin de l'épreuve au Club House du Golf